

Miribel, vendit à l'archevêque de Lyon, Pierre de Savoie, toute la juridiction dont celui-ci jouissait au-dessous des vieux fossés, régnant de la rivière de la Saône jusqu'au Rhône, et de là en descendant jusqu'au pont de la Guillotière, avec toutes les îles et tous les émoluments qui y étaient attachés. A son tour, Pierre de Savoie céda, par un traité de la même année 1312, la totalité des droits qu'il avait sur la ville au roi Philippe-le-Bel. »

Il est impossible d'admettre que ces souterrains aient pu amener des eaux : leur construction en exclut toute possibilité, quoique la pente aille toujours en s'élevant depuis Saint-Clair jusqu'à Néron. Dans ce dernier lieu, comme je l'ai déjà dit, l'aire n'est pas à plus de 80 centimètres au-dessus des basses eaux. Un peu plus haut, il est vrai, on aperçoit quatre murailles (fig. 4 et 5) qui ont dû appartenir aux galeries : ces murailles parallèles entrent obliquement dans le fleuve. Il est probable qu'autrefois, dans cet endroit, le Rhône était plus éloigné du pied de la montagne qu'il ne l'est à présent, car le lit est divisé par des îles et des bancs de gravier en un grand nombre de bras. Pour ne pas poser les fondations de ces murs sur le sable, on aura creusé jusqu'au gravier au-dessous de la surface des eaux; c'est ce qui se voit encore lorsque le fleuve est presqu'à l'étiage.

En admettant que la pente du radier de ces galeries soit uniforme partout depuis Miribel jusqu'à Néron, ce qui ne m'a pas paru régulièrement observé, qu'aurait-on obtenu pour un travail aussi important ? De Miribel au four-à-chaux de Vassieux, qui est au $3\frac{1}{4}$ de la route de Miribel à Lyon, le radier des souterrains n'est pas à plus de 1 m. 50 c au-dessus des basses eaux; ajoutons, si l'on veut, les deux tiers de cette hauteur pour le quart de la longueur excédante, nous obtiendrons une chute de 2 m. 50 c. au-dessus de l'étiage du Rhône, à Lyon, dans l'ancien canal des Terreaux. Mais il est